

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un an... 8 fr.

Six mois... 4 fr.

LES ANNONCES

ONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER

14, rue Confort

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.

Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER

Un an... 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT

Si l'Assemblée des sottises nationales avait un grain de bon sens dans le cerveau, elle se traduirait tous les huit jours devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise pour offenses envers elle-même, insultes à sa dignité et mépris de sa propre considération.

Plus nous allons, plus cela devient fort: Nicolle est dépassé.

Les colloques de cochers de fiacre et les conversations de chiffonniers ne sont plus que de pâles imitations des discussions de Versailles.

Cette fois ce sont MM. Pierre Lefranc, Maurice Rouvier et Henri Brisson qui ont fait les frais des deux séances d'invectives et de gros mots qui vont devenir le prototype de l'éloquence parlementaire en 1872.

De droite à gauche on s'est lancé au visage des bordées d'injures, on s'est fustillé d'adjectifs à faire rougir jusqu'au blanc des yeux une revendeuse de maïée, — pour arriver à quoi?

A prononcer la censure contre M. Henri Brisson. Tel est le résultat pratique des délibérations de sept cent cinquante législateurs qui ont reçu pour mission de régénérer le pays, et qui font descendre la représentation nationale au niveau des réunions publiques où le citoyen Budaille prenait la parole.

Le premier coupable de ces débats scandaleux, pendant lesquels on devrait faire sortir les dames, est sans contredit le général Ducrot, plus connu sous le nom de Trompe-la-Mort.

Si cet illustre homme de guerre aiguilloné par le désir de prendre une revanche de ses déconvenues prussiennes, en pourfendant deux journaux, n'avait pas eu la malencontreuse inspiration d'aller

remuer la poussière de vieux articles oubliés depuis six mois et que les cinq sixièmes des Français n'avaient pas lus, — les députés de la majorité auraient été privés de l'occasion d'étaler au grand jour les richesses et la variété de leur répertoire;

La mère Changarnier se serait évité la peine de rééditer et de remâcher les procédés oratoires de M. Guizot;

Le vice-président St-Marc-Girardin aurait laissé son chapeau tranquille;

Et nous n'aurions pas un nouveau chapitre à ajouter au manuel des poissards politiques.

La seconde faute revient de droit à M. Vitet, auquel il manque une petite chose pour être un vice-président acceptable, — à savoir la connaissance du règlement.

Mais ces vétilles sont le moindre souci de nos grands hommes d'Etat.

Aucun d'eux ne consentirait certainement à prendre un décroteur pour cuisinier, un porteur d'eau pour secrétaire, ou un aveugle de naissance pour cocher; seulement ces précautions sont bonnes pour les petites choses de la vie, les côtés vulgaires et terre à terre de l'existence.

Dans les affaires importantes on ne s'attarde pas à de semblables billevesées, et on choisit pour vice-président de l'Assemblée nationale, pour juge de ses contestations, pour défenseur de la régularité et de la dignité de ses séances, un brave homme qui en fait de règlement ne sait pas même mettre son chapeau sur sa tête.

Ceci tient à ce que les trois quarts au moins de ces messieurs n'ont pas la plus petite, la plus minime, la plus simple idée des actes utiles, pratiques et raisonnables.

Rapportant à eux seuls, concentrant en eux-mêmes, rapetissant à leur taille les intérêts publics dont la sauvegarde leur est confiée, ils s'imaginent que la France ne vit pas au-delà du chef-lieu du département de Seine-et-Oise; ils confinent,

ils étouffent, ils étranglent entre les quatre murs de leur salle de séances, l'existence d'un peuple qui, malgré les Prussiens, comprend encore trente-cinq millions d'âmes.

Ils croient bonnement que de Dunkerque à Bayonne chacun s'intéresse à leurs querelles, à leurs disputes et à leurs tumultes.

Ils ne veulent pas comprendre que le paysan qui pioche sa terre à cent cinquante lieues de la buvette, que l'ouvrier qui se machure le visage à la fumée des usines, que l'industriel dans ses ateliers, que le négociant en quête d'affaires, que le rentier inquiet sur ses placements, ont d'autres préoccupations, d'autres soins, d'autres sollicitudes et d'autres soucis que les apostrophes de M. Baragnon à M. Ordinaire, et de M. Ordinaire à M. Baragnon.

Que leur importe à eux, ces misérables discussions, ces délibérations stériles où les résolutions, les propositions, les projets sont présentés, abandonnés, repris, renvoyés d'un côté à l'autre comme un volant de raquettes.

Que leur fait la proposition Ducrot, l'interpellation Guiraud, le projet Lefranc et le rapport Grivart?

N'est-ce pas une dérision, une pitié de penser que depuis trois semaines, quinze députés jouissant de leurs facultés mentales, ergotent, marmottent et jabotent autour de la question de savoir si on mettra dans la loi Lefranc gouvernement institué ou gouvernement établi.

Lundi c'est institué, mardi c'est établi, mercredi on reprend institué, vendredi on le lâche pour établi!

Samedi on crée un néologisme et on propose institué ou blistitué.

Et ce n'est pas fini, et le petit travail de la Commission va recommencer en grand lors de la discussion générale, avec accompagnement de cris, de coups de gosier, et peut-être de coups de poing.

Lorsqu'on examine de sangfroid toutes

ces choses attristantes et écœurantes, lorsqu'on cherche à récapituler impartialement les travaux accomplis, les mesures utiles et réparatrices prises par l'Assemblée du 8 février, on en arrive à un résultat désespérant.

Rien, rien et rien!

Si la nation s'est relevée de terre, si les affaires se sont momentanément réveillées de la torpeur où elles menacent de retomber, s'il est rentré quelque argent dans les caisses, — c'est grâce à cette vitalité intime que la France tient de son admirable situation, de la richesse inépuisable de son sol et du caractère laborieux de sa population.

Un peu de repos matériel, — et quelque malade qu'il soit, quelques profondes que soient ses blessures, notre généreux pays renait à la vie, se redresse sur ses jarrets comme un cheval de race.

Mais l'Assemblée nationale n'est pour rien dans cet élan de renaissance qui est sur le point de s'arrêter devant sa politique inquiétante et ses agissements maladroits.

Le moyen de marcher, de suivre fièrement et résolument sa route, quand on rencontre une entrave à chaque pas, quand le chemin est semé de traquenards et de pièges à loup qui s'appellent fusion, manifestes, lois Lefranc ou rapports Grivart.

Nous le répéterons jusqu'à satiété: l'Assemblée nationale ne correspond plus aux idées, aux opinions et aux aspirations de la nation.

Elle se bouche en vain les yeux devant cette évidence, et son aveuglement volontaire est le plus sérieux des obstacles à la régénération nationale qui s'égare et s'en va à la dérive.

L'Assemblée aurait un devoir patriotique à remplir: se dissoudre,

Elle refuse, elle recule, elle se cabre

FEUILLETON DE LA MASCARADE

CONFESSIONS PASCALES.

— Mon père, je m'accuse...

C'est un tort de dire que la religion s'en va...

Nous savons pertinemment qu'un grand nombre de personnages parmi les plus marquants et les plus en vue se disposent à remplir pieusement leurs devoirs de Pâques prochaines, par l'opération préalable de la confession, accompagnée d'une contrition plus ou moins parfaite.

Il est un peu délicat sans doute, de trahir tous ces secrets de confessionnaux, — mais les journalistes sont depuis longtemps contumiers de toutes les infamies, et une de plus ne pesera pas pour beaucoup dans la balance du projet Lefranc.

— Mon père, je m'accuse...

Commencez, mon fils, par réciter votre Confiteor.

— Je me confesse à Thiers tout puissant, à la bienheureuse demoiselle Félicie Dosne, toujours demoiselle, à Saint-Hilaire, archevêque...

— Que signifie, mon fils, un pareil galimatias?

Thiers tout puissant, la bienheureuse Félicie...

— Excusez-moi, mon père, la force de l'habitude...

— De l'habitude? Est-ce ainsi d'ordinaire que vous faites vos prières.

— Mon père, je l'avoue.

— Mais c'est de l'idolâtrie, malheureux!

— De l'Adolphâtrie plutôt.

— N'allez-vous pas jusqu'à vous adorer vous-même? Car enfin l'archevêque St-Hilaire...

— ...est à vos pieds, mon père.

— Précisément. Vous n'avez pas un peu de honte à vous mettre ainsi dans une niche, et à vous prosterner devant votre propre image?

— Je me trouve si bien!

— Si bien?

— Comment ne le serais-je pas, étant le reflet, l'ombre, le rayon de Celui qui est là-bas.

— Où là-bas?

— A la Préfecture.

— Encore! C'est une grande faute, mon fils, que d'oublier Dieu et de mettre à sa place une personne mortelle...

— Mortelle... mais il ne mourra jamais!

— Quoi, jamais?

— Il est de l'Académie.

— Votre plaisanterie est bien déplacée en un pareil moment.

— Je ne plaisante pas, mon père: je crois fermement et je suis certain.

— Vous avez besoin, mon fils, d'un repentir sincère. Vous sentez-vous décidé à ne plus retomber dans votre grave péché?

— J'essaierai, mon père.

— L'idolâtrie est-elle la seule faute dont vous ayez à vous accuser...

— Mais oui, je cherche en vain dans ma conscience.

— Je vais vous aider. — N'avez-vous jamais péché par envie?

— Jamais. — Qui pourrais-je envier? je suis l'homme le plus heureux...

— Par paresse?

— Y pensez-vous, mon père. — Levé dès l'aurore, je travaille toute la journée comme un véritable nègre: la correspondance du Président, la mienne, les démentis aux journaux, les rectifications à l'Officiel, il me reste à peine le temps de prendre mon café.

— Par gourmandise?

— Mon père, je dine presque tous les jours à la table de Mlle Dosne dont l'économie...

— Voilà de la médiosance.

— Du tout, une vertu de plus chez ma céleste amie.

— Céleste!

— Je voulais dire: Auguste.

— Par orgueil?

— Je ne crois pas.

— Ou dit pourtant que vous avez fait insérer votre nom en lettres hautes comme ça sur l'almanach Bottin, — immédiatement après celui du Président.

— C'est ma place, mon père.

— Et les ministres?

— Verba volant, scripta manent: les ministres passent, le secrétaire reste.

— Vous ne me paraissez pas suffisamment en

état, mon fils, de recevoir l'absolution. — Revenez dans huit jours. En attendant, je vous impose comme pénitence de relire tous les soirs avant de vous endormir, une fable de La Fontaine.

— Laquelle, mon père?

— La Mouche et le Coche.

— Mon père, je m'accuse.

— Votre nom, mon enfant?

— Jules.

— Lequel, il y en a tant! Jules Favre, Jules Ferry, Jules Simon?

— C'est cela même!

— Jules Simon ici, dans ce confessionnal! Laissez-moi vous féliciter, mon fils, de cette conversion inattendue. Allez, vous pleurez? Est-ce l'effet de la grâce...

— Ne faites pas attention, mon père. Une disposition malheureuse à l'attendrissement.

— Bon, bon, calmez-vous. — Nous procéderons avec précaution. — Voyons, quelles sont les fautes. — Toujours des sanglots! — malheureux ne pourra pas parler. Je vais vous adresser des questions, vous n'aurez qu'à répondre par oui ou par non.

— Avez-vous quelquefois manqué à vos engagements politiques?

— Oui.

— Combien de fois?

— ?

— Vous ne pouvez pas compter?

— Non!

devant cette idée : un pareil sacrifice est au-dessus de ses forces.

Elle ne veut pas se dissoudre, mais elle se décompose.

Chacun son goût.

Jacques BARBIER.

Tra los Montes.

Un souverain chaussé jusqu'à la cheville dans ses petits souliers, c'est Don Amadeo, roi de toutes les Espagnes.

Lorsque ce jeune Savoyard, en proie à l'expérience d'un âge tendre, eut la malencontreuse idée d'aller s'asseoir sur le trône vermoulu dont on avait en vain cherché le placement chez tous les marchands de bric à brac de l'Europe,

Lorsque le second fils de Victor-Emmanuel troquant son cheval borgne contre un cheval aveugle abandonna la cour besogneuse de Florence pour la cour misérable de Madrid;

Lorsqu'enfin ce prince, aussi naïf que le prince Paul de la Grande-Duchesse, imagina d'aller faire le bonheur d'un peuple dont il ne connaissait ni la langue, ni les usages, ni le costume, alors que d'un bout à l'autre de la Péninsule on le baptisait du nom de Macaroni ler;

A cette époque-là qui ne date guère de plus d'un an, les gens raisonnables se dirent : Que diable va-t-il faire dans cette galère ?

Et si Don Amédée avait écouté les gens raisonnables, il ne serait pas aujourd'hui dans le joli pétrin d'où M. Sagasta essaye en vain de le retirer.

Nous n'avons pas la prétention d'esquisser la situation politique de l'Espagne : c'est une besogne au-dessus de nos forces, et qui défierait la patience d'un bénédictin.

Dans ce pays des sierras, des cachuchas et des fandangos où chaque général avec sa brigade, chaque colonel avec son régiment, chaque capitaine avec sa compagnie, chaque caporal avec ses quatre hommes, s'érigent en parti politique, font des pronunciamientos et tirent des coups de fusil à tort et à travers, sans savoir ni pour qui, ni pour quoi, ni contre qui, ni contre quoi, — il est fort malaisé de se faire une idée juste des courants d'opinion, des aspirations qu'elles représentent et des forces dont elles disposent.

Ceux-ci acclament le général Chose parce qu'il porte crânement son chapeau et qu'il a la barbiche bien plantée.

Ceux-là verseraient tout leur sang pour l'ami Machin qui, lui quarante-cinquième, descend par les femmes d'un Roy, d'un Gomez ou d'un Sanche quelconque, lequel aurait pu prétendre à la couronne si on ne l'avait fusillé à l'angle d'une place.

Les autres, c'est le plus grand nombre, se font casser la tête avec un bonheur inouï en l'honneur d'un système qui finit en *iste*, earliste, zorilliste, etc., mais sans en connaître un mot de plus.

Seulement, où la chose devient grave pour l'infortuné Amédée, c'est que les trois mille cinq cent quatre-vingt quinze partis politiques qui divisent la Castille, l'Aragon, la Catalogne et le reste ont formé une sorte de Sainte-Alliance pour démolir ledit Amédée, sauf à se disputer ultérieurement sa succession à tire-cheveux.

Le roi Macaroni ler a donc à lutter pour le moment contre la coalition des oppositions, et M. Sagasta inonde de circulaires la *Gazette officielle*, pour recommander aux gouverneurs de l'énergie, de la décision et de l'autorité.

Peine vraiment perdue, dans un pays où chaque soldat est disposé à tirer sur le numéro voisin.

Et il ajoute, M. Sagasta : « Devant le drapeau

des coalisés, sur lequel aucun parti n'ose inscrire ses aspirations, le gouvernement déploie le sien, avec cette devise : Liberté, constitution de 1869, dynastie de Savoie, intégrité du territoire. »

Cette « dynastie de Savoie », intercalée au milieu de la Constitution espagnole, est certainement une chose assez réjouissante pour faire rire jusqu'aux larmes les partis coalisés.

Et si M. Sagasta a choisi ce moyen-là pour désarmer ses adversaires, — il mérite de réussir. Mais lorsqu'on parle d'une intervention militaire du roi galant-homme arrivant à la rescousse de son fils, la plaisanterie devient un peu salée et dépasse toutes les bornes permises.

L'Italie venant rétablir l'ordre en Espagne et peut-être ses finances, nous rappelle immédiatement la plaisanterie connue : l'Hôpital qui se f...iche de la Charité.

En attendant, le gouvernement libéral de Don Amédée frappe à tour de bras sur les journalistes de Madrid :

Ces pelés, ces galeux d'où lui vient tout le mal. Cherchez la femme, — disait je ne sais quel policier célèbre.

Cherchez le journaliste, — telle est la devise de tous les gouvernements qui branlent au manche, — s'imaginant bravement qu'il suffit de distribuer des mois de prison et des amendes pour sauver une dynastie.

Le moyen est commode, mais il manque généralement d'efficacité, et si cette erreur politique va à la peine d'être discutée sérieusement il suffirait de rappeler qu'au moment même de la dégringolade pitoyable d'Isabelle II, — certains rédacteurs de journaux mal pensants avaient à leur actif un petit total de condamnations variant entre cent quarante et cent soixante années de prison.

Quant aux amendes, il est inutile d'en parler : elles ne se payent jamais, attendu qu'il n'y a pas d'exemple que quelque chose se paie en Espagne où la mendicité est le plus sérieux de tous les moyens d'existence.

Pauvre Espagne ! Elle justifie bien la légende de St-Jacques de Compostelle, arrivant trop tard pour obtenir du Seigneur un bon gouvernement.

Cependant, ne la plaignons pas trop, nous autres Français, car notre commiseration manquerait d'autorité.

Nous sommes en train de dégringoler sur la même pente, de débarouler dans le même tressé ; Et le jour n'est pas éloigné où nous pourrions aborder les hidalgos déchus, et leur tendre la main en disant : Touchez-là, caballero.

LA FIN D'UN POMPIER ÉLÉGIE

C'en est donc fait ! Réaction, tu triomphes ! Dernière épave échappée au naufrage de nos institutions, j'ai vu tout couler autour de moi : j'ai vu tomber et s'engloutir dans les flots la malice citoyenne et les urbains.

J'ai vu les derniers galons des officiers d'état-major et le dernier des gardes du citoyen Boucha !

Seul, j'étais resté, seul mon casque brillait encore au soleil de la liberté.

Hélas ! ma dernière faction est venue, — on ne me relèvera plus et je ne m'en relèverai pas !

C'était l'automne passé : avec la chute des feuilles était morte la garde nationale, je reçus son dernier soupir et son dernier mot d'ordre.

Six mois durant, j'ai arpenté silencieusement le perron de l'Hôtel-de-Ville, veillant discrètement et sans faiblesse au salut de nos édiles.

Et voici maintenant que le printemps s'avance, tout reverdit dans la nature, les oiseaux vont chanter dans les bois, tout renaît, tout s'anime,

- Jamais !
- Donner votre démission.
- N'insistez pas : c'est inutile.
- Vous refusez ?
- Absolument.
- Réfléchissez, mon fils, que par cette opiniâtreté, cet entêtement, vous aggravez votre faute en persistant dans le mal.
- Peu m'importe.
- Et que vous mourrez ainsi dans l'impénitence finale.
- Tant pis.
- Ce qui vous jettera pour l'éternité dans les flammes de l'enfer...
- J'aime mieux ça !
- Alors, pourquoi êtes-vous venu à confesse, si vous étiez décidé d'avance à rejeter le repentir de votre âme.
- Oubliez-vous que je suis ministre des cultes ? Je voulais me mettre bien avec les évêques.
- Mon père, je m'accuse...
- Plus bas, mon enfant, on vous entendrait ?
- Qu'importe, mon père, je n'ai pas l'habitude de cacher mes pensées, ni de mettre une sourdine à mes sentiments. Je me nomme Numa Baragnon, député du Gard, et je sais légitimiste de cœur, de foi et d'espérance.
- Et de charité ?
- Qu'entendez-vous par là, mon père ?
- J'entends cette vertu qui fait qu'on accepte avec indulgence l'opinion du prochain, quand

partout la joie, la vie, l'espérance... Moi, je vais mourir...

Salut, monument que j'aimais, majestueux escalier que gravissais si lentement le citoyen Crestin, péristyle fameux foalé par Barbecot et Bouvatier, salut !

Adieu, fontaine ; séchez vos larmes, Rhône altier, et toi, Saône aux voluptueux contours.

Adieu, passage des Terreaux, tu ne me regarderas plus de travers !

Je ne vous verrai plus, vieux Palais-des-Arts, riant café, et toi, Panthéon, auguste retraite de Ruffin.

Allez, heureux fiacres et modestes coursiers, vous roulez toujours et j'accomplis ma dernière course, ma dernière heure.

Salut, noir Coysevox, sombre Coustou, et toi, Bourbon vert galant, que le bruit de mes pas n'éveillait point sur ton cheval de pierre : Ave, Cesar, mortuus te salutem.

C'en est fait, je ne contemplerai plus les lunettes du citoyen Barodet, ni le noble visage du citoyen Chaverot, ni le mae-farlane et le chapeau reluisant du citoyen Vallier.

Marceau, Chapuis et Manillier me chercheront en vain lorsque leurs fonctions civiques les conduiront au conseil et les comptables qui iront additionner notre budget gémiront sur ma soustraction, — ce qui multipliera mes regrets.

Je ne serai plus là quand Durand, Grinand et Feuillat, ces membres illustres de la commission départementale, iront triturer le bonheur de leurs élus avec le préfet, et le conseil général ne rencontrera plus sur son passage la sentinelle dévouée qui gardait ses délibérations...

Encore deux minutes et le pompier de l'Hôtel-de-Ville va s'évanouir.

Emportant son casque, son mousquet et sa veste, il va où le relègue la monarchie.

Tout là bas, dans l'ombre de la rue Puits-Gaillot, est une porte donnant accès à la maison commune, — c'est là que j'irai.

Déchu de ma grandeur, j'y attendrai ma réhabilitation et la couronne du martyr, et de loin comme de près, je veillerai toujours.

...L'heure sonne..., c'est la fin..., adieu.

Dors-tu content, Chaurand, et ton hargneux sourire, Viendra-t-il insulter à l'ombre du damné.

Pompier, j'étais pour toi, l'enfer, le mal, le pire, — Tu dois être content, — Satan est détroné !

L'Assemblée en chemise

SILHOUETTE DES COULISSES
M. Bescherelles, grand maître des cérémonies.

Un homme s'est rencontré, à qui les garçons obéissent, que les journalistes respectent, que les députés vénèrent, et dont les ministres eux-mêmes recherchent les bonnes grâces ; et cet homme n'est ni journaliste, ni député, ni ambassadeur, ni président de la République ; il est plus, il est moins que tout cela, c'est M. Bescherelles.

M. Bescherelles est maire du palais de l'Assemblée, et on peut dire qu'il en est la mère de famille ; c'est lui qui veille à tout, songe à tout, ordonne tout ; le personnel et le matériel sont également de son ressort.

Mais, au milieu de ses fonctions aussi multiples que variées, ses attributions les plus délicates, celles qui font de lui un personnage politique, consistent à faire placer le public dans les tribunes. C'est là qu'il faut déployer autant de tact que de discrétion, autant de mesure que d'esprit de justice.

Un mot de M. Bescherelles sur une carte, sur le moindre chiffon de papier, c'est le « Sésame ouvert », qui domine toutes les consignes et donne accès dans le sanctuaire.

Aussi, lorsqu'une séance promet d'être intéressante, lorsqu'on prévoit un discours de M. Thiers ou un tapage carabiné, le tout Paris des premières représentations envahit la salle d'attente et la salle des pas-perdus, et alors M. Bescherelles est entouré, tiré par les basques de son habit, prié par ci, supplié par là, sollicité partout.

même cette opinion serait contraire...

— C'est justement là, mon père, ce dont je venais me confesser.

— En vérité ? Vous avez manqué parfois de tolérance ?

— Au contraire, j'en ai eu trop, mille fois trop. J'ai laissé passer quelquefois le mot République à l'Assemblée sans crier comme un sourd, il m'est arrivé de ne pas interrompre constamment les orateurs de la Gauche, et M. Gambetta a pu l'autre jour prononcer quatre paroles avant que j'aie cassé mon couteau à papier et démolî mon pupitre.

— Vous voyez, mon père que je ne dissimule pas mes fautes.

— Sont-ce bien là des fautes, mon enfant ?

— Vous avez raison, mon père, — ce sont des crimes ! J'en demande pardon à Dieu et à Lucien Brun.

— Me juger-vez-vous digne néanmoins de l'absolution ?

— Je préférerais vous voir dans d'autres sentiments.

— Je vous comprends, mais laissez faire ; — le premier républicain que je rencontre en sortant d'ici, je l'étrangle net et je vous apporte sa tête...

— Mais non, mais non.

— Une tête, ce n'est pas assez, c'est bien, mon père, vous en aurez six. Il ne sera pas dit que j'aurai négligé de faire convenablement mes Pâques.

— Mon père, je m'accuse d'une prodigalité excessive, d'un désordre déplorable dans l'administration de ma modeste fortune.

Tout autre y perdrait la tête. — Mais c'est dans ces moments graves et critiques que se révèle le génie de M. Bescherelles. C'est alors qu'avec un coup d'œil rapide et sûr il mesure les protections, qu'il analyse les droits et les titres de chacun à s'asseoir sur les gradins du cirque.

Depuis trente ans qu'il vit dans le monde parlementaire, M. Bescherelles a acquis une prodigieuse connaissance des hommes et des choses. Il n'est pas un homme de lettres, pas un homme politique qu'il ne connaisse — et qu'il n'ait placé !

M. Bescherelles n'est pas un homme de parti ; ce n'est point surtout le vil serviteur du pouvoir du jour ; il sait trop bien que l'opposition d'aujourd'hui sera le gouvernement de demain. Aussi tient-il la balance égale entre toutes les opinions, et il distribue ses faveurs bien plus en raison de la valeur des hommes que de leurs positions.

Il possède au plus haut degré cette qualité précieuse pour un homme d'Etat, de juger sagement le mérite et l'avenir de ceux auxquels il a affaire.

Heureux celui qui peut se dire bien avec M. Bescherelles ! Il est ministre, le fut ou le sera !

Alors que Gambetta n'était qu'un stagiaire inconnu et suivait assidument les débats du Corps législatif, il avait obtenu ses entrées par la grâce de M. Bescherelles, qui avait pressenti son avenir et lui avait dit en le laissant passer : Tu Marcellus eris...

M. Bescherelles dans ses fonctions a besoin de beaucoup de caractère, d'une intégrité inébranlable.

Il faut qu'il sache résister aux prières des gens en place, et ce qui est plus difficile aux sollicitations de plus d'une jolie femme.

Chez lui, dans le coin d'une armoire, à côté du paroissien de M^{re} Bescherelles et de son livre de comptes légèrement huileux, on trouverait une collection de lettres parfumées, armoirées, véritables billets doux émanant des plumes les plus aristocratiques et les plus littéraires.

Il n'est pas de jour où M. Bescherelles ne reçoive quelques lettres comme celles-ci :

Mon cher monsieur,
Mon avenir est entre vos mains. — Deux bonnes places pour demain, j'ai promis ; c'est pour mon oncle qui est menacé d'une attaque d'apoplexie et qui n'a pas d'enfants.
Je compte sur vous.

L. B.
Député de X...

Chère madame Bescherelles,
J'ai frappé à toutes les portes, M. Baze, M. le Président, MM. les secrétaires sont inexorables. Je n'ai plus qu'une planche de salut, — c'est vous.

Prêtez-moi, je vous prie, votre aimable protection auprès de M. Bescherelle pour qu'il me fasse assister à la séance de demain !
Votre servante,
Caroline, marquise de B...

Cher monsieur,
Je vous serais obligé de procurer des places à deux de mes amis pour la séance d'aujourd'hui.
Tout à vous,
Adolphe Th.

M. Bescherelles sait que ces égards lui sont dûs, il a conscience du rôle qu'il exerce et de sa souveraineté, et il n'en éprouve ni embarras, ni vanité.

Pour lui, un député n'est rien, un ministre peu de chose, une Altesse royale beaucoup moins.

« C'est vous, lui disait l'autre jour un député, qui avez introduit le prince de Galles dans la loge de M. Thiers. »

« — Oni, oui, c'est moi, et même j'ai failli attendre ! »

En terminant, nous conseillons à nos ministres présents et futurs, de prendre modèle sur M. Bescherelles, et nous leur souhaitons sa bienveillance pour tous, son activité et son honnêteté.

FRONTIN.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Ecoles municipales, écoles congréganistes, budget de la ville, départ du pompier de l'Hôtel-de-Ville, voilà les trois sujets appelés à défrayer la chronique administrative de notre cité.

Cette question des écoles amenant naturellement sur le tapis la question religieuse,

— C'est une faute, en effet de gaspiller inutilement le bien de Dieu.

— Il n'est pas à Dieu, mon père, il m'appartient positivement.

— Je ne dis pas non, mais vous n'ignorez pas que c'est à Dieu que remonte la source de toutes les richesses.

— A condition qu'on l'aide quelquefois.

— Je ne vous comprends pas.

— Je veux dire, mon père, qu'un bon testament est souvent préférable à l'intervention divine.

— Vous avez, mon fils, de singulières idées.

— J'ai des idées pratiques, voilà tout.

— Il me paraît difficile qu'avec de semblables principes vous vous laissiez entraîner à cette prodigalité dont vous vous accusez.

— C'est pourtant l'exacte vérité, mon père, et puisse la sincérité de mon repentir...

— Avouez vos fautes, mon fils, je vous écoute.

— Mon père, je n'oserai jamais. Je préfère que vous m'interrogiez.

— Voyons. Avez-vous jeté parfois votre argent par les fenêtres ?

— Par les fenêtres ! Jamais, j'ai trop de reconnaissance pour cela envers les espagnolettes.

— Avez-vous semé votre or dans des plaisirs, des fêtes inutiles, sans autre nécessité que le désir de paraître brillant et fastueux ?

— Je reçois tous les dimanches, mais on économise sur les consommations ; du reste, ces fêtes ne sont pas inutiles puisqu'elles me créent des amis

- Vous est-il arrivé d'agir contrairement à vos principes, à vos discours, à vos écrits et à vos promesses.
- Hélas !
- Combien de fois ?
- ?
- Vous ne pouvez toujours pas compter ?
- Non.
- Mon enfant, cela s'appelle tromper la confiance de ses électeurs, — mentir.
- Je le reconnais.
- Et le mensonge est un gros péché.
- C'est vrai !
- Qui vous a poussé dans cette mauvaise voie ?
- Sont-ce de nouvelles convictions, d'autres idées ?
- Non, mon père.
- Alors, l'envie de parvenir, l'ambition...
- Vous l'avez dit ! Je voulais être ministre...
- Et garder cette place...
- Éternellement, mon père.
- La franchise de vos aveux est faite, mon cher fils, pour vous mériter l'indulgence du Ciel, mais votre absolution ne peut s'obtenir qu'au prix d'un sacrifice nécessaire...
- Je suis prêt à tout. Faut-il me faire légitimiste ?
- Non, non.
- Orléaniste ?
- Pas davantage.
- Bonapartiste, mon père, j'irai jusqu'à là !
- Encore moins. Il faut abandonner votre porte-feuille...

a le privilège de passionner les contradicteurs et de les emporter souvent fort loin du corps du litige.

Jésuite, athée, calotin, communard, sont les derniers arguments dont on se gratifie de part et d'autre, après quoi on s'en va sans avoir pris aucune détermination logique ou raisonnable : ce qui est le propre des discussions politiques et religieuses.

En résumé, voilà aussi clairement que possible la situation de nos écoles :

En 1870, sous l'empire, l'enseignement municipal comprenait : les écoles congréganistes et la société d'instruction primaire.

Actuellement, les congréganistes ayant été évincés au 4 septembre, l'enseignement municipal comprend les instituteurs laïques, comportant 118 écoles, et la société d'instruction primaire.

Les écoles municipales actuelles sont fréquentées par 9,222 élèves, ci . . . 9,222

Les écoles congréganistes évincées le 4 septembre, mais qui se sont reconstituées depuis, comptent environ 13,000 élèves, ci . . . 13,000

Total des enfants qui fréquentent les écoles congréganistes ou laïques. 22,222

Faisons remarquer en passant qu'avant la révolution du 4 septembre, le nombre total des élèves s'élevait à 25,000, soit une différence de 3,000 enfants qui courent les rues à vendre des boîtes d'allumettes bougie, à ramasser des bouts de cigare et à vagabonder.

Cette observation n'est pas inutile au point de vue de la nécessité de l'instruction obligatoire.

En fait, les partisans des congréganistes tiennent le raisonnement que voici :

Nos écoles comptent 13,000 élèves, 4,000 de plus que les écoles laïques, — part à deux dans le budget de l'instruction. Vous ne pouvez avoir la prétention de dépenser 800,000 fr. pour vos neuf mille élèves, alors que nos treize mille ne recevront pas un rouge-liard.

— Nous ne vous connaissons pas, répondent les municipaux : nous avons nos écoles à nous, que nous subventionnons comme il nous convient : cela ne vous regarde en aucune façon. Faites vous soutenir par vos amis.

— Comment nos amis, mais nos amis sont précisément vos contribuables qui ont bien quelque droit d'intervenir dans la distribution des deniers publics ; nos 13,000 élèves ont 13,000 parents qui paient l'impôt aussi bien que les 9,000 parents de vos 9,000 élèves ; de quel droit attribuez vous en entier à ces derniers, à ces 9,000 élèves, les impôts que paient nos 13,000 ?

Evidemment, — abstraction faite de toute passion religieuse ou politique, ce raisonnement ne manque pas d'une certaine logique, et nous voyons difficilement le moyen d'échapper complètement à ses conséquences, — tant que ne seront pas abrogées les lois qui régissent actuellement l'instruction primaire, — tant qu'on ne serapas arrivé à cette solution logique qui mettra fin à tous ces conflits : La séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ou plutôt si, il y aurait eu un moyen de ne donner aucune subvention aux écoles des frères, un moyen simple et radical, c'eût été d'attirer dans les écoles municipales les treize mille ou la majeure partie des treize mille élèves qui font la base de l'argumentation

congréganiste.

Mais pour cela, il aurait fallu une organisation meilleure, plus complète et plus intelligente des écoles municipales.

Il aurait fallu un excellent choix d'instituteurs et d'institutrices.

Il aurait fallu notamment ne pas mettre l'enseignement municipal sous l'invocation de St Petit Bleu et du Révérend Saucisson, — comme dans l'absurde et ridicule fête des écoles.

Mon Dieu, nous savons bien qu'il y a plus de bruit que de mal, plus de criaileries que d'immoralité.

Mais, n'était ce pas déjà une maladresse extrême que de donner prétexte, et un prétexte plausible, à tous les commentaires désagréables ou passionnés ?

Cette journée de la fête des Ecoles a été une véritable bonne fortune pour les congréganistes, et s'ils comptent aujourd'hui 13,000 élèves sur leurs bancs, il y a gros à parier qu'une bonne moitié vient de là.

Le jour où il sera démontré que les écoles municipales sont supérieures aux écoles congréganistes comme instruction, comme éducation et comme moralité, — résultat qui n'est pas bien malaisé à obtenir, en ce qui concerne notamment le dernier point, — ce jour-là, nos conseillers ne se verront pas disputer par les « chers frères », une part du budget de l'instruction, par la raison très simple que les « chers frères » ne sauront plus ou donner du martinet.

Passons au budget. C'est une douloureuse étape que de suivre les délibérations de nos tristes administrateurs, — à chaque pas, on s'y heurte contre une sottise, on y trébuche contre une boulette.

La Commission avait intelligemment compris dans ce budget le remboursement de l'impôt de guerre, définitivement jugé soit par la Cour de Lyon, soit par la Cour de cassation.

Or, la majorité du Conseil rejette du passif cette dette positive, certaine, inévitable, cette dette qu'il faudra payer, et refaisant le budget à sa façon, elle nous présente une modeste passif de cinq millions au lieu de neuf, en présence d'un actif comportant vingt-un millions de recettes.

Vingt-un millions de recettes composés savez vous de quoi ?

Des huit millions du futur emprunt ! De huit millions non réalisés, de huit millions dont l'emprunt n'est pas même autorisé, de huit millions qui seront une dette qui devra figurer au passif et qu'on porte à l'actif comme trompe l'œil, pour dorer la pilule aux contribuables naïfs.

Ainsi faisait l'empire. — Y sommes-nous encore ?

O pompier, illustre pompier qui veillais au seuil du palais où se votent tant de sottises, où se débitent toutes ces balourdises,

Pompier, ne te plains jamais de ton sort, tu ne verras plus passer devant l'ombre de ton casque les calculateurs illustres qui ont découvert que deux et deux font cinq, et qu'on établit des excédants de recettes avec des déficits d'emprunts.

A propos de ce pompier, une chose peu connue, c'est qu'il a disparu à la suite d'une transaction, d'un traité intervenu entre la municipalité et le préfet.

La municipalité avait le pompier, mais le préfet avait un garde urbain ! Un garde urbain qui se promenait en long sur le perron de l'Hôtel-de-Ville pendant que le pompier s'y promenait en large.

Le pompier représentait la mairie, — l'urbain, la préfecture. Ils n'avaient pas d'antipathie l'un pour l'autre. Se plaçant au-dessus des querelles, des discussions et des passions de leurs supérieurs, le pompier et l'urbain vivaient en bonne intelligence : le pompier et l'urbain s'aimaient ! Parfois, le pompier offrait une prise à l'urbain qui, le lendemain, rendait une pipe au pompier, — on les a séparés !

Le jour où le préfet a invité le conseil à retirer son pompier, le conseil a dit au préfet : Enlevez votre urbain !

Un traité de paix conclu sur ces bases a mis fin aux hostilités.

Le pompier monte la garde dans la rue Puits-Gaillet, l'urbain stationne sur la place de la Comédie, et tous deux solitaires songent mélancoliquement au retour des choses d'ici-bas.

H. PÉRIÉ.

Le char de l'Etat

Entreprise de diligences pour la France

Conducteur : M. Thiers.
Postillon : Barthélemy-saint-Hilaire.
Mouche du coche : Cocher.
Timonier : Dufaure.

Coursiers : J. Simon, V. Lefranc, de Cisse, de Goulard.

Coursiers de renforts pour les montées : E. Picard, J. Ferry, de Broglie.

Service des écuries : Rivet, Vitet, Casimir Périer.

Bagages : de Rémusat, de Larcy.
Préposée au bureau des voyageurs : Mlle Dosne (Félicie).

Cette entreprise est destinée à faire une sérieuse concurrence aux chemins de fer, qui par leurs déraillements multipliés, n'offrent qu'une sécurité relative aux voyageurs.

Le char de l'Etat peut transporter 35 millions de personnes des deux sexes, sans compter les bonapartistes. Comme les bonnes diligences d'autrefois, il comprend trois genres de places : le coupé, l'intérieur et la rotonde. Mais l'impériale a été complètement supprimée, et les communards seuls ont le droit de s'installer sous la bâche.

Rien n'a été négligé pour la rapidité des transports : le char de l'Etat peut arriver à une vitesse de 4 kilomètres à l'heure.

L'allure des coursiers, constamment réglée par le conducteur-chef, M. Thiers est une garantie contre les accidents.

Les coursiers J. Simon, V. Lefranc, E. Picard, J. Ferry, autrefois fringants et dangereux, sont aujourd'hui d'une douceur exemplaire et parfaitement habitués à l'habile main qui les guide.

MM. les voyageurs peuvent être assurés que le service des bagages est ponctuellement fait et qu'aucun colis ne s'égarrera. M. de Rémusat s'est déjà occupé de ce service avec le conducteur, il y a plus de vingt ans.

Quant au service des écuries, il s'accomplit constamment sous l'œil du maître.

Les bureaux pour les voyageurs et les colis sont à Versailles (Seine-et-Oise), tout près de chez M. Cochin.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Représentation assez intéressante du *Songe d'une nuit d'été*, lundi dernier. Par une bonne fortune assez rare, tout le monde était en voix ce jour-là. L'enrouement chronique de M. Guillot avait cédé sous l'influence du printemps sans doute, et M^{me} Sorandi avait retrouvé une partie de ses moyens vocaux. Son organe moins sourd, moins cotonneux, nous a semblé avoir repris quelques-unes des qualités essentielles d'une chanteuse légère : l'éclat et la fraîcheur. Ses vocalises du second acte ont été plus nettes, plus brillantes, mieux détaillées que d'habitude.

Comme toujours, M. Falchieri s'est montré chanteur excellent, et nous serions fort en peine de formuler quelque critique à son égard, si notre basse d'opéra-comique possédait un jeu plus sobre. Etre trop bon acteur n'est certes pas un défaut et l'excès contraire est plus commun ; mais, si M. Falchieri chargeait moins la plupart de ses rôles, apparaît moins d'exagération comique à presque tous ses personnages bouffes, nous apprécierions encore davantage le très-réel talent qu'il déploie dans tous les ouvrages, talent d'autant plus goûté qu'il est plus rare cette année chez les sujets de M. Danguin.

Mlle Chauveau a chanté et joué consciencieusement.

En somme, la soirée n'eût pas été dépourvue d'agrément sans la présence de M. Quinet qui a failli gêner tout le deuxième acte.

Qu'on fasse de M. Quinet un Robert Mouton ou un duc Emile, qu'il accumule les emplois de ténor d'opéra ou d'amoureux comique, nous n'y voyons aucun inconvénient ; tandis que c'est vouloir compromettre un opéra que confier un rôle chantant à cet artiste. Donnez à M. Quinet un bout de romance dans les œuvres musicales de M. Hervé, il le détaillera avec un petit fausset pas trop désagréable ; mais ne lui infligez pas le supplice de représenter un second ténor dans *Lucie*, le *Domino*, les *Diamants* ou le *Songe d'une nuit d'été*. Nous disons le supplice, — car M. Quinet est visiblement aussi mal à l'aise dans Arthur ou Latimer, que les spectateurs qui le voient et l'entendent.

Gymnase. — M. Maurel nous a écrit pour protester contre le point d'interrogation (?) dont nous avons fait suivre la qualification d'artiste des principaux théâtres de Paris qui accompagne sur les affiches le nom de Mme Juliette Clarence.

Nous n'avons point voulu indiquer que la direction du Gymnase eût l'intention de tromper le public en présentant Mme Clarence comme un sujet des principaux théâtres de Paris, et nous ne doutons pas qu'elle ait appartenu à la Gaité ou à la Porte-Saint-Martin.

Notre point d'interrogation signifiait seulement que la renommée de Mme Clarence n'était point arrivée jusqu'à nous et que probablement elle n'avait pas tenu des emplois importants sur les scènes parisiennes.

Quand on nous annonce en province une artiste des principaux théâtres de Paris, et que cette artiste vient jouer des rôles comme Frou-Frou ou la princesse Georges, nous comptons naturellement sur une Desclée, une Fargueil, une Delaporte ou une Favart. Or, nous ne pensons pas que le talent de Mme Clarence dépasse de beaucoup la moyenne de ce que nous avons ici, quoique revenant de Paris.

Ceci dit, nous constatons volontiers que Mme Clarence déploie dans *Frou-Frou*, la *Visite de Nocce* ou la *Princesse Georges* un zèle et une bonne volonté auxquels nous rendons justice. Elle sait ses rôles et son intelligence est évidente. Malheureusement elle dit souvent à contre-sens et son jeu manque de naturel. En outre, elle devrait se débarrasser de certains gestes trop exubérants, et d'une affectation trop marquée dans son langage et son maintien. La recherche, le précieux et le maniéré ne sont pas de la distinction, mais la caricature de la distinction.

G. LAURENT.

P.-S. — Ce soir, samedi 16 mars, bénéfice de M. Montel, avec *Ruy-Blas*.

Sous l'égide de ce chef-d'œuvre, M. Montel qui a su mériter les sympathies du public par son application et son jeu consciencieux ne peut manquer d'avoir une chambree complète.

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALRICY.

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 3.

et des partisans, grâce à ce sentiment vulgaire mais énergique connu sous le nom de reconnaissance du ventre.

— Alors je cherche vainement, car vous ne regrettez pas, je suppose, l'argent dépensé en charité.

— En charité, mon père, cet article ne grève pas énormément mon budget. Il m'est arrivé ce pendant de donner deux sous à un pauvre sans lui redemander la monnaie.

— Il n'y a pas grand mal.

— D'autant plus que j'ai rattrapé cette dépense folle en ne donnant rien à un autre.

— Vous seriez-vous laissé aller à une générosité excessive pour des souscriptions publiques, — la souscription nationale, par exemple ?

— Attendez qu'on m'y pince !

— Dans ce cas, je renonce à découvrir.

— Mon père, écoutez bien : La France doit cinquante millions à ma famille, depuis plus d'un an nous réclamons, et je n'ai pas encore envoyé les huissiers....

— Les huissiers ! et vous vous accusez, — mais ce serait un crime au contraire.

— Un crime, mon père, vous ne songez pas qu'avec cette condescendance ridicule — nous perdons l'intérêt de nos capitaux.

— Ces discussions là ne sont guère du domaine... — Et l'argent bien placé rend aujourd'hui six pour cent, quelquefois sept. Mon pauvre père me l'avait dit bien souvent : Toi, d'Aumale, ton bon cœur te perdra. — Tu mourras sur la paille !

— Il me semble inutile de vous recommander

la contrition parfaite ; quant à la pénitence...

— Je vous promets de la faire, à condition qu'elle ne me coûte rien.

— S'il ne s'agissait que de faire brûler quelques cierges...

— Vous oubliez, mon père, qu'il y a un impôt sur les suifs.

— Mon père, je m'accuse...

— Est-ce vous qui faites tout ce bruit ?

— Ce n'est rien, mon père : un polisson qui ne voulait pas me laisser passer avant lui. Je lui ai donné un renoncement en le traitant de cirouille.

— Vous avez le caractère vif, mon cher fils ?

— Pas assez, mon père, et c'est justement ce dont je viens demander pardon au Seigneur.

— Vraiment ?

— Oui mon père, je m'accuse de manquer de zèle et d'ardeur pour la foi catholique, de traiter avec trop de ménagement les adversaires de notre sainte Eglise et de montrer une faiblesse déplorable envers les hérétiques dignes de l'enfer.

— Votre langage cependant me paraît assez accentué.

— Accentué, mon père ! C'est mou, flasque, incolore, insipide. Je n'ai traité le père Graty que de navet, de potiron et d'âne bête, lorsque j'aurais dû l'appeler communard, assassin et vidangeur.

— De même pour l'abbé Michaud qu'il m'aurait été si facile de baptiser voyeu, pignout et craqule.

— Ces termes là ne sont-ils pas un peu forts ?

— Un peu forts, mais je les trouve d'une insi-

gnifiance déplorable et je me désespère tous les jours de ne pas rencontrer plus de nerf dans la langue française.

— Croyez-vous, mon fils, que ces excès de violence aident au bien de la religion ?

— Allons, vous en êtes encore un autre. Vous allez voir demain comme je vous arrangerai. Décidément la foi s'en va, et je ne connais que le marquis de Belcastel digne de recevoir ma confession.

— Mon père, je m'accuse....

— De quoi mon fils ?

— De rien du tout, mon père, je ne pêche jamais.

— Jamais ! Les saints seulement ont le bonheur d'être exempts des faiblesses humaines.

— J'ai cela de commun avec les saints, mon père.

— Vous n'avez aucun péché, aucune faute, aucune erreur à vous reprocher.

— Aucune.

— Ou pêche parfois involontairement, sans mauvaise intention, malgré soi.

— Cela ne m'est jamais arrivé.

— Vous connaissez, mon fils, les sept péchés capitaux ?

— Parfaitement.

— L'orgueil ?

— Avoir le sentiment de sa valeur n'est pas de l'orgueil, c'est du discernement.

— La colère ?

— Je ne me fâche que contre les gens qui me donnent tort ; et comme j'ai toujours raison, ce n'est que justice.

— La paresse ?

— Je travaille jour et nuit.

— L'envie ?

— Ce sentiment là n'atteint que les incapables ou les impuissants.

— La gourmandise ?

— Je suis sobre comme un dromadaire.

— La luxure ?

— Je ne vais jamais voir les pièces d'Alexandre Dumas fils.

— Le mensonge ?

— La Vérité sortant du puits est plus habillée que moi.

— Mon cher fils, il me reste une chose à vous demander : votre bénédiction.

— La voilà.

— Maintenant, quelle singulière idée avez-vous eue de venir à confesse ?

— J'ai pensé qu'il vous serait agréable de connaître le seul homme de France qui n'ait pas besoin d'absolution.

— Ne craignez vous pas, mon fils, que Dieu le père ne soit jaloux de vous ?

— J'y ai songé ; mais je chercherai à le gagner en donnant une bonne ambassade à son fils, et au besoin je peux nommer Saint Joseph grand officier de la Légion d'honneur.

— Mon père, je m'accuse....

— Assez, miséricorde, si cela continue, nous n'aurons plus de place au Paradis pour loger tous ces saints.

L. LECLAIR.

En vente à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

GUIDE-INDICATEUR LABAUME

Contenant toutes les modifications administratives, judiciaires et commerciales des années 1871 et 1872

Grand succès. — Précieuse Découverte
LA BRUNISSEUSE
POMMADE composée exclusivement de substances végétales, dont l'usage journalier rend promptement aux Cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la souplesse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours. — DÉPÔT GÉNÉRAL chez Mme Gerard, cours de Broches, 1, au 1er. Se trouve chez MM. Jules Briand, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106, Kock, rue de Lyon, 18, et chez les principaux parfumeurs. — Prix, le pot 4 fr. Envoi franco par la poste.

ON DONNE, EN ÉTÉ
1 Pantalon, 1 Gilet, 1 Paletot, peau de diable
1 Chemise, 1 Paire de Chaussettes
1 Paire de Souliers
1 Col-Gravate
1 Chapeau paille
pour 15 Fr.
AU FIGARO, cours de Broches, 14
PRIX FIXE GILLOTTIERE PRIX FIXE
CONFECTION POUR HOMMES ET ENFANTS
CHAPELLERIE ET CHAUSSURE

SOMMIERS-MODÈLES
LAURENT (Bt s. g. d. g.)
Fabrique DE LITS EN FER,
17, quai St-Antoine — 6, quai Tilsitt, près Bellecour.
(Album-Tarif franco.)

BOULES DE GOMME A LA GOMME
Brevetés (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez Souvignat-Délaage, rue Saint-Pierre, 17.
1 fr. la boîte — 0,50 cent. la 1/2 boîte.

AVANCES AU TRAVAIL
La Compagnie manufacturière SINGER, afin de populariser la machine à coudre et de venir en aide aux classes laborieuses, a décidé que pour un faible loyer toute personne peut devenir en peu de temps propriétaire d'une de ses célèbres machines. Plus de cent mille machines ont été livrées dans ces conditions en Amérique et en Angleterre. Demander la feuille explicative de ces conditions toutes spéciales à l'agence générale,
2, Rue des Archers, 2, près la rue St-Dominique
Fournitures pour toutes machines. Prix de fabrique. Réparations

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS
Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, choléra, etc. EMERY, r. Yacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

MALADIES DE LA PEAU
POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3 fr. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse

SIROP PECTORAL de Vélar, contre les irritations de poitrine, catarrhes, rhumes, palpitations, asthme, refroidissements, glaires, crachements de sang, grippe, etc. — 3 fr. et 2 fr. le flacon. Pharmacie Courtois, place des Pénitents de la Croix, 10.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT
Allez rue de la Préfecture, 8, à l'entresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, ganterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très avantageux.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE
DU DOCTEUR J. G. POPP, MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentiste commence à s'y attaquer; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents rousses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermi les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOUVEAUX
Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

OFFICE DES PETITES AFFICHES
Directeur, H. D'ALBY.
100, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol
PAIEMENT de tous COUPONS; AVANCES sur titres. ACHATS et VENTES de toutes valeurs sans autres frais que ceux de l'agent de change. Renseignements financiers donnés gratuitement.
Cotes officielles de Paris, Lyon et d'Italie
Comptoir spécial pour les valeurs en banque.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA
PASSERELLE DE LA BOUCLE
Suivant des calculs très-sérieux, et selon toutes les probabilités, c'est un placement très-avantageux qui rapportera 15 %. L'année, seule, de l'Exposition de Lyon pourra amortir 25 % de capital.
ON SOUSCRIT
chez M. Charvériat, notaire de la Compagnie, où sont déposés les statuts et qui donnera des renseignements sur l'affaire, et au bureau de la Compagnie, cours d'Herbouville, 18, au 1er, de midi à 4 heures.
On verse un quart des actions en souscrivant à la Société lyonnaise, rue de l'Hôtel-de-Ville (Palais St-Pierre).

BITTER
De LACAUX FRÈRES, de Limoges
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Élixir péruvien Coca.
Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du Dr Deraill.)
... Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant tout les qualités de goût et d'hygiène. (Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.
Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciaticque, Migraine, etc.
10 francs le flacon.

15 ANS DE SUCCÈS
THÉ BÉRAUD
Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.
Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD
2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacie

VER SOLITAIRE Pharmacie GODDARD et PUY, r. Sully, 51, à Lyon.
Remède infailible et inoffensif pour faire expulser vivant le ténia, ou ver solitaire. Prix : 10 fr.

Mme CHRÉTIEN
De la faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections — Mme Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.
Analyse des urines.
Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir. 9, rue Bourbon, au 1er.

Pharmacie des Célestins
DÉPÔT PRINCIPAL
DE TOUS LES MÉDICAMENTS SPECIAUX.
ENTREPÔT GÉNÉRAL de toutes les
Eaux MINÉRALES françaises et étrangères
5, place des Célestins, 5.

L'INJECTION de TANNIN-FOUR QURT guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 53, Lyon.

AU GRAND BALLON
RESTAURANT Salles et Salons de famille; Jardins, Tonnes
Jeux de Boules.
Rue de la Quarantaine, 14

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE
de RIVIER Sœurs
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de faufare, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pension-nats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.
Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT-DONNEAUD
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

L'ORIENTALINE
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

ELIXIRS PUY
Préparés par DECHENEAUX, pharmacien.
Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépurger le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.
L'Élixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que : bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarrasse des glaires bilieuses, etc.
L'Élixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace du virus.
Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 51; M^{me} VILLOUD, herboriste, 75, grande-rue de la Croix-Rousse et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix : 2 fr., 3 fr. 50 c. et 6 francs.

PLUS DE FEU! 5 francs

40 ANS DE SUCCÈS 5 francs
L'Uniment Boyer-Michel d'Aix.
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Charblanc et Cie, Aroud et Cie, Faivre, pl. Terreaux, Barnoud et Simon r. de Lyon.

LES MALADES GUÉRIS DOIVENT FAIRE CONNAÎTRE PAR HUMANITÉ LA
FARINE MEXICAINE
DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO
De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la Phthisie pulmonaire. Tous les princes de la science s'accordent à dire, depuis plus d'un siècle, que sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un Phthisique, de s'écrier: Il est poitrinaire! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient, qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien! non, la PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE: Dieu, à côté du mal, a placé le remède; il ne s'agit que de le trouver et de l'employer. Cette noble tâche était dévolue à el Doctor Benito del Rio. — La FARINE MEXICAINE, recommandée par nos plus hautes sommités médicales, possède des propriétés curatives constatées par des cas de guérison qui se comptent par milliers, ou plutôt qui n'ont compté plus; son action réparatrice et fortifiante, agissant directement sur la tuberculisation et la granulation des poumons, facilite la cicatrisation des plaies, qui s'opère très-promptement. Rarement la maladie résiste à un traitement de plus de 2 à 3 mois. — La FARINE MEXICAINE est un produit éminemment rationnel, qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune; elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable, qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles. — On peut dire avec vérité que la FARINE MEXICAINE del doctor Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir, que M. R. BARLERIN, de Tarare, (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en vulgarisant l'usage, a acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.
La Farine mexicaine se trouve à Tarare, chez le propagateur dépositaire général, R. BARLERIN, chimiste, et à Lyon, chez MM. FARLEY, pharm., 114, quai Pierre-Scize; ARMANDY, ph., cours de Broches (Guillotière); J. DENAUD & C^{ie}, ph.-drog., rue de la Charité, 53; ROUSSET & BADEU, rue de Lyon, 77; DUFFIER, rue St-Dominique, 12; MERLIN, place des Cordeliers, 3; et dans les principales pharmacies, drogueries et épiceries de Lyon et de France: MM. PERROUD, à Givors; MALESSARD, à Villefranche; FAURE, droguiste, 9, rue de la Comédie, à St-Etienne; M. RIGAUD, ph., à Rive-de-Gier; M. BLANCHON-MOULIN, négociant et chez DUCHER, pharm., à St-Chamond; M. MOURET, drog. Vienne.